

# Concours infirmier (IFSI)

## MODALITES D'INSCRIPTION EN INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

### Admission en IFSI : deux voies à ne pas confondre



#### 1- La voie de la formation initiale

- Vous êtes en terminale et aurez 17 ans au plus tard au 31 Décembre de cette année
- Vous êtes déjà étudiant et souhaitez vous réorienter vers les études de soins infirmiers
- Vous êtes un professionnel, vous avez obtenu le BAC et vous souhaitez reprendre vos études

**CANDIDATEZ SUR PARCOURSUP** : <https://www.parcoursup.fr> 

L'inscription à la sélection parcoursup est gratuite.

Les 5 attendus nationaux retenus pour être admis dans la formation en soins infirmiers (arrêté du 3 janvier 2019)

- Intérêt pour les questions sanitaires et sociales
- Qualités humaines et capacités relationnelles
- Compétences en matière d'expression écrite et orale
- Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique
- Compétences organisationnelles et savoir être

#### Calendrier parcoursup 2025 à venir



#### 2- La voie sur la formation continue

Vous êtes en activité ou en recherche d'un emploi, non titulaires du baccalauréat justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription (soit 4821 heures) . Vous pouvez candidater directement au sein d'un institut de formation en soins infirmiers de votre choix avec retrait des dossiers d'inscription de Janvier à Mars directement sur le site internet du [CFPS](#)

Le montant de l'inscription à la sélection des candidats relevant de la formation professionnelle continue s'élève à 115 euros

**CANDIDATEZ DIRECTEMENT DANS UN IFSI DE VOTRE CHOIX**

### CANDIDATS RELEVANT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les candidats relevant de la formation professionnelle continue ou candidats en reconversion professionnelle non titulaires du BAC justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription (soit 4821 heures).

#### INSCRIPTION

- Candidats de Formation professionnelle continue : retrait des dossiers d'inscription sur le site internet du Centre Hospitalier Intercommunal de Mont de Marsan à **partir de début Janvier 2025** + possibilité **EGALEMENT** pour les candidats bacheliers de s'inscrire par le biais de la plateforme PARCOURSUP.
- Montant des droits d'inscription à la sélection : 115 euros (non remboursables quel que soit le motif)

#### EPREUVES DE SELECTION

- Date de sélection unique pour la région académique pour l'écrit : **Février 2025 de 10h à 11h** (30 minutes de

calculs simples et 30 minutes de français) - *Lieu de la sélection* : CFPS de Mont de Marsan

- Dates de sélection unique pour la région académique pour l'oral : **Février 2025 à partir de 13h** - *Lieu de l'entretien* : IFSI où le candidat a postulé.

**RESULTATS DES SELECTIONS : Mai 2025 à 14h**

---

**Nombre de places disponibles : 25 places**

---

Pour toutes informations complémentaires : [cfps@ch-mdm.fr](mailto:cfps@ch-mdm.fr)

---

**CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN**

Avenue Pierre de Coubertin BP 417  
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](mailto:Contact)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/accéder-aux-différents-concours/concours-infirmier-ifs-518.html>